



## Archives et Droits de l'Homme

\*\*\*\*\*

### Octobre 2013 – Article 25

#### Déclaration universelle des droits de l'homme : Article 25.

1. *Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.*
2. *La maternité et l'enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciales. Tous les enfants, qu'ils soient nés dans le mariage ou hors mariage, jouissent de la même protection sociale.*

Regardez rapidement le texte de l'Article 25. Remarquez qu'il y a trois idées là-dedans : l'article 1 affirme le droit à un niveau de vie suffisant et le droit d'avoir un filet de sécurité social, et l'article 2 parle de la protection sociale des mères et des enfants. Puisque la gamme des questions figurant à l'Article 25 est si large, l'essai de ce mois-ci couvrira l'article 1 et l'essai du mois prochain portera sur la deuxième clause.

A l'origine, les rédacteurs de la Déclaration avaient rédigé des articles distincts pour la nourriture et le logement, les soins médicaux, la sécurité sociale en général, et la protection de la maternité. Le droit à un habillement adéquat a été ajouté à la demande expresse du délégué des Philippines. Mais comment ont-ils été mis en un seul article complexe, en particulier lorsque l'Article 22 avait déjà indiqué que tout le monde a «droit à la sécurité sociale»? Même le grand chroniqueur de la DUDH, Johannes Morsink, a du mal à expliquer la duplication et la fusion, disant seulement que la Commission a fusionné ces éléments parce qu'elle "était très désireuse de garder les choses brèves et concises." (Morsink, *The Universal Declaration of Human Rights: Origins, Drafting and Intent*, pp. 191-210). Avec le recul, le constat est qu'ils ont échoué. L'Article 25, alinéa 1, parle de questions qui préoccupent le Programme alimentaire mondial, l'Organisation mondiale de la Santé, l'Organisation internationale du travail (indemnités de chômage et des travailleurs), les Hauts-Commissariats aux réfugiés et aux droits de l'homme,

tous les gouvernements nationaux, régionaux et locaux, les organismes religieux, les syndicats et les organisations de la société civile.

La complexité même de l'Article 25, paragraphe 1, signifie qu'il a été repris et interprété par de nombreux autres traités, déclarations, résolutions des droits de l'homme et ses observations générales, et les «documents finaux» des conférences internationales. Le Bureau du Haut-Commissaire aux droits de l'homme a publié des fiches sur le droit à un logement convenable (fiche technique n° 21), les pratiques traditionnelles préjudiciables affectant la santé des femmes et des enfants (n° 23), et le droit à la santé (n° 31)

<http://www.ohchr.org/Documents/Publications/Factsheet31.pdf>.

Le programme de l'Organisation internationale du travail sur l'Extension globale de la sécurité sociale, une «plate-forme de partage de connaissance globale» propose beaucoup d'informations utiles <http://www.ilo.org/gimi/gess/ShowWiki.do?wid=9>. La Bibliothèque des Droits de l'Homme à l'Université du Minnesota a rédigé un guide d'études sur le droit à des moyens de santé adéquats, avec des extraits de traités et de conventions pertinentes, et des liens utiles à <http://www1.umn.edu/humanrts/edumat/studyguides/righttohealth.html>.

Comme on pouvait s'y attendre, les partisans d'une très grande variété de questions utilisent cet article-valise. Elles vont de la sensibilisation à l'aide pour les personnes atteintes du sida et à la sécurité pour les personnes handicapées à un homme au Canada qui a récemment cité l'article pour faire valoir que l'interdiction qu'il avait reçue d'élever des poulets dans son jardin de ville violait son droit à la sécurité alimentaire. Au cours de la rédaction de l'Article 25 en 1948, le délégué de la Nouvelle-Zélande s'est opposée à l'expression «son bien-être et ceux de sa famille», faisant valoir que le droit aux services sociaux ne passe pas "que par le chef de famille" ; les avocats des droits des femmes préconisent d'utiliser l'Article 25 en expliquant que les chefs de famille peuvent être mâle ou femelle. Les organisations du travail utilisent le droit aux indemnités de chômage de l'Article 25 pour inciter une protection des travailleurs migrants, alors que les militants écologistes utilisent le droit à la santé pour protester contre les effets du dumping sur les produits et déchets toxiques et dangereux.

Compte tenu de l'envergure de la première clause de l'Article 25, il est difficile de penser à un service d'archives qui ne dispose pas de documents qui lui sont liés. Des entreprises aux familles, des unions aux institutions de services sociaux, des organismes environnementaux, des tribunaux et des législateurs, des organismes internationaux: tous ont des archives qui sont pertinentes à l'Article 25. La société contemporaine est un créateur massif de documents sur le réseau de la sécurité sociale, et de l'absence de celle-ci, et les archives regorgent de ce genre de documents.

### **Commentaire**

Septembre 2013 a été un grand mois pour la justice internationale: Charles Taylor, l'ancien président du Libéria, a été confirmé coupable de crimes de guerre durant la guerre au Sierra Leone, pour la période 1991-2002, par le comité d'appel du Tribunal spécial pour le Sierra Leone ; le général Carlos Alberto Paz Figueroa a été condamné par le Pérou pour la disparition forcée en 1990 d'un professeur, et au Guatemala l'ancien chef de la police nationale Hector Bol de la Cruz a été reconnu coupable de la disparition forcée en 1984 d'un étudiant et leader du travail. Taylor a été condamné à 50 ans de prison, Paz Figueroa à 15 ans, et Bol de la Cruz à 40 ans.

Les archives se révèlent importantes pour ces affaires, à la fois en tant qu'archives utilisées dans le procès par le ministère public et les avocats de la défense et les archives créées par le tribunal lors du procès. Kate Doyle, qui a témoigné dans le procès de Bol la Cruz, a écrit: « Les documents [de la police nationale du Guatemala] ont apporté les preuves les plus importantes que les procureurs avaient ». En revanche, dans le cas du Pérou contre Paz Figueroa, la Cour s'est fortement appuyée sur les témoignages oraux parce que, selon Jo -Marie Burt, qui a beaucoup écrit sur les poursuites concernant les droits humains au Pérou et ailleurs dans la région, « en général l'armée nie systématiquement l'existence de tous documents de la période de guerre civile, même lorsque les procureurs ont obtenu certains documents ... et quand les accusés apportent des documents au tribunal pour soutenir leurs protestations d'innocence ». Cela donne au témoignage oral, mis dans le dossier du procès, une importance exceptionnelle pour les futurs cas. Le dossier d'instruction de l'affaire Taylor est massif, et fournit un dossier historique à la fois pour le Libéria, où il était président, et pour la Sierra Leone, où il a fomenté des crimes inhumains.

Un événement qui a eu une couverture de presse moindre que ces cas sensationnels a été le rapport de la session de septembre du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies par Pablo de Grieff, le Rapporteur spécial des Nations unies sur la promotion de la vérité, justice, réparation et garanties de non- récidive. Dans son rapport, qui se concentre sur les commissions de vérité, de Grieff écrit que les commissions de vérité réussies "ont fourni une reconnaissance aux victimes en tant que titulaires de droits, favorisé la confiance civique, et contribué à renforcer la primauté du droit". Significatif pour les archivistes, il a souligné l'importance des archives que les Commissions de vérité utilisent et des archives qu'elles créent elles-mêmes. Il a encouragé "les États à opter pour des modalités d'archivage qui maximisent l'accès à toutes les parties prenantes, dans le respect des droits à la vie privée et à la sécurité personnelle, convaincu que la mise en place d'une commission de vérité et d'archives nationales contribue de manière substantielle à la réalisation du droit à la vérité et peut permettre des poursuites judiciaires, des réparations et des réformes institutionnelles et de personnel. Les avancées technologiques en matière d'archivage qui permettent de bloquer des parties choisies de documents devraient être utilisées, et les bonnes pratiques recueillies par les organes d'experts devraient être appliquées. Le Rapporteur spécial appelle à l'élaboration de normes internationales sur l'archivage et soutient fortement cette initiative".

Le mandat du Rapporteur spécial s'étend au-delà des commissions de vérité et de Grieff a souligné que "la vérité ne peut pas se substituer à la justice, à la réparation ou aux garanties de non-répétition, individuellement ou collectivement" et qu'il y a "des obligations nationales et internationales légales relatives à chaque mesure, des raisons pratiques morales et politiques incontestables pour leur mise en œuvre, ainsi que des preuves empiriques convaincantes qui fonctionnent mieux, comme mesures de justice, lorsqu'elles sont conçues et mises en œuvre de façon globale plutôt que séparément les unes des autres".

Et cela nous ramène à ces procès, les internationaux comme le procès de Charles Taylor au Tribunal spécial et les nationaux comme ceux du Pérou et du Guatemala. Alors que documents des avocats de la défense sont souvent des matériaux privés, les dossiers des procureurs et des tribunaux sont des documents du gouvernement. Ce sont des archives de la plus haute importance, pour le pays et pour la justice internationale. Leur conservation est une

responsabilité clé des archives nationales, ce qui est particulièrement difficile lorsqu'une partie du procès est tenue à huis clos et que les dossiers du procureur comprennent de nombreux éléments de preuve qui conduisent à des personnes non inculpées ou des charges non retenues. Tout comme septembre a été un bon mois pour remédier aux violations flagrantes des droits de l'homme et aux violations graves du droit international humanitaire dans les trois tribunaux, nous devons faire en sorte que les mois qui suivent procurent une gestion archivistique professionnelle et rapide de ces documents, non seulement pour ceux du Tribunal spécial pour la Sierra Leone et les systèmes de justice au Pérou et au Guatemala, mais aussi pour ceux des tribunaux et des affaires semblables à travers le monde.

Pour des articles sur les procès de Bol de la Cruz et Paz Figueroa, voir <http://www.gwu.edu/~nsarchiv/NSAEBB/NSAEBB440/> et [http://rightsperu.net/index.php?option=com\\_content&view=category&layout=blog&id=37&Itemid=62](http://rightsperu.net/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=37&Itemid=62); pour le rapport du Rapporteur spécial, voir A/HRC/24/42 <http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/RegularSessions/Session24/Pages/ListReports.aspx>.

**Nouvelles du Conseil international des archives.** Le 2 octobre est la Journée mondiale de l'UNESCO pour le patrimoine audiovisuel.

Le HRWG se réunira le vendredi 22 novembre 2013, à 14 heures, à Mechelin, en Belgique, à la Caserne Dossin, centre belge du mémorial, musée et documentation sur l'Holocauste et les droits de l'homme. Il s'agit d'une réunion ouverte, mais les places sont limitées, donc si vous prévoyez d'y assister, veuillez communiquer avec Trudy Peterson.

### **Nouvelles internationales.**

Tribunal pénal international pour la Yougoslavie (1). Un ancien officier supérieur de l'Armée populaire yougoslave a témoigné au procès du chef Serbo-croate Goran Hadzic que l'armée avait transmis "aux autorités locales et à la police, ainsi qu'à la Serbie" des rapports contenant "toutes les informations dont nous disposons" sur les "crimes de guerre des unités paramilitaires". BIRN a indiqué que l'officier a déclaré: "Il est important que nous ayons dénoncé les crimes; pourquoi ils n'ont pris aucune action, je ne sais pas". Les rapports devraient se trouver dans les archives de l'armée et de la police en Serbie et en Bosnie.

[http://www.balkaninsight.com/en/article/yugoslav-army-reported-war-crimes?utm\\_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter&utm\\_campaign=d522f405db-RSS\\_EMAIL\\_CAMPAIGN&utm\\_medium=email&utm\\_term=0\\_561b9a25c3-d522f405db-311109073](http://www.balkaninsight.com/en/article/yugoslav-army-reported-war-crimes?utm_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter&utm_campaign=d522f405db-RSS_EMAIL_CAMPAIGN&utm_medium=email&utm_term=0_561b9a25c3-d522f405db-311109073)

Tribunal pénal international pour la Yougoslavie (2). Lors du procès de Ratko Mladic, l'ancien chef militaire des Serbes de la Bosnie, l'expert militaire Richard Butler a témoigné que, dans ses recherches, il n'avait pas "rencontré des documents dans lesquels Mladic avait ordonné l'exécution de prisonniers" (l'un des chefs d'accusation contre Mladic est le génocide d'environ 7'000 hommes et garçons bosniaques à Srebrenica en juillet 1995). BIRN a rapporté que Butler a poursuivi en disant qu'il avait trouvé un ordre émis par Mladic à l'automne 1995 qui ordonnait

"que de l'essence soit obtenue pour le transfert des restes de victimes de Srebrenica d'où ils avaient été initialement enterrés à d'autres tombes " ; il a dit que cela "suggérait un crime". Butler a également déclaré qu'une "carte préparée pour l'offensive de Srebrenica, marquée comme approuvée par la signature de Mladic, prouvait qu'il avait le commandement direct". Mladic a écrit sur la carte : « Ceci appartenait aux Serbes et leur appartient encore". En outre, Butler a "cité des documents sur la mobilisation de dizaines de bus et l'achat de carburant, ainsi que des conversations interceptées impliquant Mladic".

[http://www.balkaninsight.com/en/article/mladic-s-order-to-evacuate-everyone-from-srebrenica?utm\\_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter&utm\\_campaign=69b0fb5cf5-RSS\\_EMAIL\\_CAMPAIGN&utm\\_medium=email&utm\\_term=0\\_561b9a25c3-69b0fb5cf5-311109073](http://www.balkaninsight.com/en/article/mladic-s-order-to-evacuate-everyone-from-srebrenica?utm_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter&utm_campaign=69b0fb5cf5-RSS_EMAIL_CAMPAIGN&utm_medium=email&utm_term=0_561b9a25c3-69b0fb5cf5-311109073); [http://www.balkaninsight.com/en/article/srebrenica-crimes-suggested-by-mladic-s-order?utm\\_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter&utm\\_campaign=3a935b8f05-RSS\\_EMAIL\\_CAMPAIGN&utm\\_medium=email&utm\\_term=0\\_561b9a25c3-3a935b8f05-311109073](http://www.balkaninsight.com/en/article/srebrenica-crimes-suggested-by-mladic-s-order?utm_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter&utm_campaign=3a935b8f05-RSS_EMAIL_CAMPAIGN&utm_medium=email&utm_term=0_561b9a25c3-3a935b8f05-311109073)

Pour voir la transcription du témoignage de Butler:

<http://www.icty.org/x/cases/mladic/trans/en/130904ED.htm>,  
<http://www.icty.org/x/cases/mladic/trans/en/130905IT.htm> et  
<http://www.icty.org/x/cases/mladic/trans/en/130906IT.htm>

## **Monde / nouvelles générales.**

La surveillance électronique effectuée par l'Agence de sécurité nationale américaine, telle que révélée par les documents divulgués à la presse par Edward Snowden, a continué à faire le tour du monde en septembre. Deux articles publiés par le *New York Times* sont particulièrement révélateurs: le premier discute de la capacité de l'Agence à contourner "une grande partie des clés de chiffrement, ou cryptage numérique, qui protège le commerce mondial et les systèmes bancaires, protège les données sensibles comme les secrets commerciaux et les dossiers médicaux, et sécurise automatiquement les e-mails, recherches sur le Web, chats sur Internet et appels de téléphone des Américains et autres personnes à travers le monde". L'autre article décrit le travail de l'Agence depuis novembre 2010 pour analyser les appels téléphoniques et les journaux électroniques "dans le but d'examiner les réseaux d'associations des Américains à des fins de renseignement étranger". *The Times* note que les États-Unis, le Royaume-Uni, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande coopèrent à l'analyse de l'information obtenue à partir du décodage de la NSA, et le Royaume-Uni dispose de son propre "programme de contre-encodage". Les Archives nationales de ces cinq pays sont confrontées à une tâche majeure pour évaluer et assurer la conservation des documents de cette activité de collecte massive de données.

[http://www.nytimes.com/2013/09/06/us/nsa-foils-much-internet-encryption.html?\\_r=1&](http://www.nytimes.com/2013/09/06/us/nsa-foils-much-internet-encryption.html?_r=1&)  
[http://www.nytimes.com/2013/09/29/us/nsa-examines-social-networks-of-us-citizens.html?pagewanted=1&\\_r=0](http://www.nytimes.com/2013/09/29/us/nsa-examines-social-networks-of-us-citizens.html?pagewanted=1&_r=0)

*Videre*, une ONG basée à Londres qui travaille à filmer les violations des droits de l'homme partout dans le monde, a été présentée dans un long article sur *wired*. L'article cite l'archiviste de *Videre* disant que son travail ressemble à celui effectué dans les mines d'or: "Vous pourriez

passer au crible 40 heures de film pour ne trouver qu'une seule pépite." <http://www.wired.co.uk:Videre>, le site web: <http://www.videreonline.org/>

Le Ministre de la justice du Monténégro a annoncé que le pays possède "plus de 15'000 verdicts [judiciaires] qui n'ont pas encore été appliqués", a rapporté BIRN. En juin dernier, la Banque mondiale a publié une étude de la stratégie du Costa Rica pour surveiller le respect des décisions de justice ; en 2009 une chambre de la Cour suprême du Costa Rica a commencé à surveiller la conformité des ordres directs dans les cas qui impliquent des "réclamations individuelles pour des médicaments, des pensions, ou des droits du travail". Six mois plus tard, le tribunal a tenu une conférence de presse et a publié ses conclusions: un triste record de non-conformité. Il a continué à faire connaître le problème, ainsi qu'à discuter avec les chefs des administrations. La conformité s'est alors améliorée. Les dossiers de verdicts judiciaires sont un point de départ important pour les programmes de surveillance.

[http://www.balkaninsight.com/en/article/montenegro-s-verdicts-poorly-enforced?utm\\_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter&utm\\_campaign=59643c17b7-RSS\\_EMAIL\\_CAMPAIGN&utm\\_medium=email&utm\\_term=0\\_561b9a25c3-59643c17b7-311109073](http://www.balkaninsight.com/en/article/montenegro-s-verdicts-poorly-enforced?utm_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter&utm_campaign=59643c17b7-RSS_EMAIL_CAMPAIGN&utm_medium=email&utm_term=0_561b9a25c3-59643c17b7-311109073); <http://documents.worldbank.org/curated/en/2013/06/17945127/public-strategy-compliance-monitoring>

### **Nouvelles bilatérales et multilatérales.**

Afghanistan / Pays-Bas. Les détails de près de 5'000 personnes tuées par le gouvernement communiste afghan en 1978 et 1979 ont été publiés sur le site Web du bureau du procureur national des Pays-Bas, a rapporté le *New York Times*. Les listes comprennent le nom, la date du décès, le nom du père, la profession, la ville natale et les accusations portées contre la personne. Les Néerlandais avaient ouvert une enquête sur les crimes de guerre d'Amanullah Osman, qui a dirigé les interrogatoires des renseignements afghans en 1978-1979 et s'est enfui aux Pays-Bas en 1993. Au cours de l'enquête, les Néerlandais ont obtenu d'un réfugié afghan en Allemagne les listes des personnes tuées, listes qu'il avait obtenues d'un ancien Rapporteur spécial des Nations Unies pour l'Afghanistan, maintenant décédé. Après la mort d'Osman en 2012, les Néerlandais ont décidé de communiquer les listes. Le bureau du procureur néerlandais a déclaré: "Les proches des personnes décédées dans cette affaire ont le droit de connaître la vérité sur les circonstances de la disparition et le sort final de leurs proches."

[http://www.nytimes.com/2013/10/01/world/middleeast/release-of-decades-old-death-lists-stirs-anger-and-grief-in-afghanistan.html?ref=rodnordland&\\_r=0](http://www.nytimes.com/2013/10/01/world/middleeast/release-of-decades-old-death-lists-stirs-anger-and-grief-in-afghanistan.html?ref=rodnordland&_r=0)

Argentine / Espagne. Un juge argentin a émis des mandats d'arrêt et d'extradition pour quatre anciens officiers de la police espagnole, dans le cadre d'une enquête sur de possibles crimes contre l'humanité pendant la dictature du général Francisco Franco (1939-1975). *L'Associated Press* a fait remarquer qu'il n'était pas clair si l'Espagne allait réagir aux pétitions. En même temps, le Groupe de travail des Nations Unies sur les disparitions forcées ou involontaires s'est rendu en Espagne et a publié une déclaration sur les conclusions préliminaires le 30 septembre, qui dit en particulier : "C'est regrettable, la situation d'impunité qui existe pour les cas de disparitions forcées qui ont eu lieu au cours de la guerre civile et la dictature. Il n'y a aucune enquête pénale effective en cours, ni aucune personne condamnée... D'autres défis importants en

Espagne sont la portée limitée de la Loi sur la mémoire historique et le manque de budget pour sa mise en œuvre, le fait que la Loi d'amnistie reste en vigueur, l'absence d'autonomie d'un crime de disparition forcée, l'absence d'une loi sur accès à l'information, les difficultés d'accès dans les archives et l'absence d'un plan national pour la recherche des personnes disparues, entre autres". Le rapport final du Groupe de travail sur l'Espagne sera soumis au Conseil des droits de l'homme en 2014.

[http://www.wral.com/franco-victims-greet-argentine-probe/12915191/;](http://www.wral.com/franco-victims-greet-argentine-probe/12915191/)

<http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=13749&LangID=E>

Australie / Israël. La famille de l'homme australien connu sous le nom de Prisonnier X, qui s'est suicidé dans une prison israélienne, recevra 1.1 million de dollars pour régler l'affaire et accepter le fait que le gouvernement n'est pas à blâmer pour ce décès, a signalé *ABC News*. Cela signifie également que d'autres documents concernant l'affaire ne seront pas publiés. Pour le contexte, voir

les nouvelles HRWG 2013-02, 2013-03, 2013-04. <http://www.abc.net.au/news/2013-09-11/israel-may-compensate-family-of-australian-ex-mossad-agent/4950612>

Bosnie / Croatie / Serbie. BIRN a rapporté que les procureurs de Belgrade ont fourni des informations aux procureurs bosniaques sur l'emplacement possible d'un charnier à Strpci, qui vien d'être localisé. La fosse pourrait détenir les restes des Bosniaques et des Croates qui ont été enlevés d'un train en 1993 par l'armée serbe de Bosnie.

[http://www.balkaninsight.com/en/article/bosnia-serbia-jointly-work-on-strpce-case?utm\\_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter&utm\\_campaign=9d203a1123-RSS\\_EMAIL\\_CAMPAIGN&utm\\_medium=email&utm\\_term=0\\_561b9a25c3-9d203a1123-311109073](http://www.balkaninsight.com/en/article/bosnia-serbia-jointly-work-on-strpce-case?utm_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter&utm_campaign=9d203a1123-RSS_EMAIL_CAMPAIGN&utm_medium=email&utm_term=0_561b9a25c3-9d203a1123-311109073)

Bosnie / Pays-Bas. La Cour suprême des Pays-Bas a estimé que l'Etat était responsable de n'avoir pas empêché la mort de personnes qui étaient protégées à Srebrenica en 1995 par les troupes néerlandaises qui servaient sous les Nations Unies. Cette décision permet aux familles des victimes de Srebrenica qui ont porté plainte de demander une indemnisation aux Pays-Bas et ouvre la voie à des poursuites judiciaires d'autres familles, a noté BIRN. De très grandes quantités de documents existent sur Srebrenica et sur la présence du bataillon néerlandais, et l'Institut néerlandais pour la documentation de guerre en a copié beaucoup au cours de ses recherches pour son rapport de 2002 sur le rôle du bataillon néerlandais Dutchbat à Srebrenica. Pour les Nations Unies, cette décision peut rendre plus difficile de convaincre les pays à contribuer aux forces de maintien de la paix par du personnel.

[http://www.balkaninsight.com/en/article/netherlands-responsible-for-three-srebrenica-deaths?utm\\_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter&utm\\_campaign=45b7d7c00d-RSS\\_EMAIL\\_CAMPAIGN&utm\\_medium=email&utm\\_term=0\\_561b9a25c3-45b7d7c00d-311109073](http://www.balkaninsight.com/en/article/netherlands-responsible-for-three-srebrenica-deaths?utm_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter&utm_campaign=45b7d7c00d-RSS_EMAIL_CAMPAIGN&utm_medium=email&utm_term=0_561b9a25c3-45b7d7c00d-311109073); pour une discussion sur les implications juridiques de la décision, voir <http://www.ejiltalk.org/dutch-supreme-court-affirms-that-dutchbat-acted-unlawfully-in-srebrenica/>

Chili / États-Unis. La famille de Victor Jara, un chanteur folk populaire qui a été assassiné après que le régime militaire d'Augusto Pinochet a pris le pouvoir au Chili, a intenté un procès civil en Floride contre Pedro Pablo Barrientos, l'ancien officier de l'armée chilienne chargé de la mort de

Jara, qui vit maintenant là-bas. Lors d'une action distincte, le Chili a demandé l'extradition de Barrientos. Selon le *New York Times*, la demande d'extradition du Chili est de 543 pages, et le cas "a été traité par une demi-douzaine de juges ; il a été clos, puis rouvert ; les restes de V. Jara ont été exhumés pour une analyse médico-légale et inhumés en 2009" et "une douzaine de soldats" du régiment de Barrientos ont témoigné qu'il était responsable de la mort de Jara. Les archives chiliennes sur l'affaire doivent être énormes. Pour les liens vers de nombreux articles sur cette affaire, voir <http://www.cja.org/article.php?class=3&list=class&offset=3&qty=100>

Colombie / États-Unis. La Chiquita Brands International, une entreprise géante de produits avec d'énormes plantations de bananes en Colombie, a admis avoir payé un groupe paramilitaire colombien de droite 1.7 million \$ sur une période de sept ans, a rapporté le *Huffington Post*. Chiquita demande maintenant à une cour d'appel américaine de rejeter les poursuites contre elle lancées par des proches des victimes de la guerre civile colombienne qui soutiennent que les versements de Chiquita ont conduit à la violence. Les documents organisationnels des paiements sont importants dans ce cas. [http://www.huffingtonpost.com/2013/09/22/chiquita-colombia-lawsuit\\_n\\_3971616.html](http://www.huffingtonpost.com/2013/09/22/chiquita-colombia-lawsuit_n_3971616.html); pour le contexte, voir <http://www.business-humanrights.org/Categories/Lawlawsuits/Lawsuitsregulatoryaction/LawsuitsSelectedcases/ChiquitalawsuitsreColombia>

Cuba / Espagne. Le 22 juillet 2012, un accident de voiture à Cuba a tué Oswaldo Paya, un dissident cubain de premier plan qui avait également la nationalité espagnole, et un activiste de la jeunesse. Le conducteur de la voiture, Angel Carromero, également espagnol et militant des droits de l'homme à Cuba qui fournissait des fonds à des collègues cubains, a été reconnu coupable de la mort de Paya et transféré en Espagne pour y purger sa peine de prison de quatre ans. La famille Carromero s'est plainte devant la Cour nationale espagnole qu'Angel avait été "intimidé" pour faussement avouer qu'il avait eu un accident de voiture ; ce qui s'est réellement passé est que la voiture qu'Angel conduisait a été intentionnellement frappée par derrière par un véhicule avec des plaques d'immatriculation de l'État cubain. Selon le *Washington Post*, la famille a cité un message texte " envoyé ce soir-là à un ami à l'étranger à partir de téléphone portable de M. Carromero, disant que quelqu'un avait essayé de les faire sortir de la route". Le juge espagnol a rejeté la plainte ; la famille prévoit de faire appel. La Commission interaméricaine des droits de l'homme a demandé à Cuba des informations sur l'accident, et United Nations Watch a présenté la question de la mort de Paya à la session de septembre du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies.

[http://www.washingtonpost.com/opinions/spanish-court-turns-a-blind-eye-on-oswaldo-paya-case/2013/09/27/0b7ad8ca-2554-11e3-b3e9-d97fb087acd6\\_story.html](http://www.washingtonpost.com/opinions/spanish-court-turns-a-blind-eye-on-oswaldo-paya-case/2013/09/27/0b7ad8ca-2554-11e3-b3e9-d97fb087acd6_story.html) ;  
<http://blog.unwatch.org/wp-content/uploads/UNW-official-statement-on-Oswaldo-Paya.pdf>

République Dominicaine / Haïti. La Cour constitutionnelle de la République dominicaine a statué que les enfants nés d'immigrants illégaux depuis 1929 ne sont pas des citoyens, laissant des milliers, principalement des Haïtiens, dans l'incertitude, a rapporté *l'Associated Press*. Le jugement dit que "les responsables étudient les certificats de naissance de plus de 16'000 personnes et notent que les autorités électorales ont refusé de délivrer des documents d'identité à 40'000 personnes d'origine haïtienne." La commission électorale a un an "pour produire une liste de ceux qui doivent être exclus."

[http://www.salon.com/2013/09/27/dominican\\_ruling\\_strips\\_many\\_of\\_citizenship/](http://www.salon.com/2013/09/27/dominican_ruling_strips_many_of_citizenship/)



Indonésie / Pays-Bas. Le gouvernement des Pays-Bas a officiellement présenté ses excuses au peuple indonésien pour les «excès» que l'armée néerlandaise a commis pendant les opérations de contre-insurrection au cours de la lutte de l'Indonésie pour l'indépendance contre les Pays-Bas (1945-1949), a signalé *Jakarta Globe*. Le gouvernement néerlandais a également annoncé que les victimes de la violence peuvent demander une indemnisation, si le demandeur a été "marié à une personne exécutée sommairement par des soldats néerlandais ; l'exécution en question doit avoir été d'une nature similaire à celles au Rawagede et Sulawesi du Sud [lieux de massacre], et l'exécution doit avoir déjà été mentionnée dans une publication. Les dépositions des témoins seront acceptées comme preuve du fait que le défunt mari a été effectivement exécuté sommairement".

<http://www.thejakartaglobe.com/news/jakarta/netherlands-apologizes-for-indonesian-colonial-killings/>

Irak / Etats-Unis. Les États-Unis ont déjà annoncé leur intention de remettre au gouvernement irakien les "Archives juives" qui se trouvaient dans un sous-sol inondé du quartier général de la police secrète à Bagdad en 2003 et qui avaient été amenées aux États-Unis pour conservation. Ce blog argumente contre le transfert. Pour le contexte, voir les Nouvelles HRWG 2013-08.

<http://www.jewishpress.com/blogs/guest-blog/is-iraq-entitled-to-the-jewish-archive/2013/09/24/>

Royaume-Uni / anciennes colonies. La dernière communication des archives du Foreign and Commonwealth Office, documents qui ont été cachés jusqu'à ce qu'un procès ait été intenté par un groupe de Kenyans, inclut un document donnant un avertissement : "la Somalie pourrait être une base de subversion en Afrique orientale et centrale" après son indépendance, a rapporté *The Guardian*. Le communiqué soulève des questions parce que "les documents d'un dossier intitulé "Rhodésie du Sud, documents sur la pré-indépendance" n'existent plus" et certains documents ont été expurgés. Pour le contexte, voir les Nouvelles HRWG 2013-04, 2013-05 et 2013-06.

<http://www.theguardian.com/world/2013/sep/27/somalia-foreign-office-files-subversion>

### **Nouvelles nationales.**

Albanie. La Banque mondiale a annoncé qu'elle appuie un projet visant à numériser "des décennies de documents portant sur les pensions, la sécurité sociale et autres avantages, dont des dizaines de milliers de retraités du pays dépendent." Pendant le processus, les documents sont vérifiés, et après la numérisation les originaux seront stockés dans "un nouveau dépôt d'archives à la pointe du progrès."

<http://www.worldbank.org/en/results/2013/08/16/years-of-crucial-information-now-seconds-away-for-albania-pensioners>

Australie. Le gouvernement d'Australie du Sud "procédera à un examen de la façon dont les archives de l'Etat sont conservées, dans le sillage d'une enquête indépendante sur les abus sexuels des enfants d'une école locale", a rapporté l'AAP. <http://www.news.com.au/breaking-news/national/sa-to-review-govt-record-keeping/story-e6frfku9-1226715211045>

La polémique a surgi lorsque les Archives nationales ont mis en ligne un cahier manuscrit japonais, capturé en 1945, qui fournit des informations sur la façon de construire des «engins de mort» à des fins de sabotage, a rapporté le *Herald Sun*. "Les autorités contre le terrorisme" en Australie craignent que l'information puisse être utilisée pour construire des bombes aujourd'hui, mais les Archives nationales ont déclaré que le cahier a été "examiné conformément à la procédure d'archivage normale" avant de le rendre disponible.

<http://www.heraldsun.com.au/news/law-order/national-online-archive-now-includes-how-to-make-a-bomb/story-fni0fee2-1226717991614>

Canada. La destruction des données du registre des armes d'épaule du Canada coûtent environ 1 million de dollars, a rapporté *Canadian Press*. Pour le contexte, voir les Nouvelles *HRWG* 2012-04, 2012-05, 2012-09, 2012-11.

<http://www.vancouversun.com/news/RCMP+cost+estimate+registry+data+destruction+documents+show/8919147/story.html>

Un recours collectif sur les abus subis au Centre régional de la Huronie qui abritait "des personnes ayant une déficience intellectuelle" en Ontario jusqu'en 2009, a été réglé. Dans le cadre de ce règlement, le gouvernement de l'Ontario "va assurer le bon entretien du cimetière [de la Huronie] et créer un registre des personnes qui y sont inhumées" (sur 2000 enterrements dans le cimetière, près de 75% sont dans des tombes anonymes). Le gouvernement va également rendre publics 65'000 documents incluant "les documents internes du gouvernement, des rapports de police, des témoignages et des lettres de parents inquiets" concernant l'affaire. Les anciens résidents du Centre peuvent soumettre des demandes d'indemnisation et recevoir "jusqu'à 42'000 \$ chacun, en fonction de la gravité des allégations d'abus décrites dans la demande."

<http://beforeitsnews.com/politics/2013/09/35m-settlement-reached-in-lawsuit-over-abuse-at-huron-region-2552022.html>

Croatie. A 93 ans, l'ancien ministre de l'Intérieur croate a été inculpé des "meurtres de 21 prisonniers civils en 1945, quand il était officier des services secrets avec les forces partisans de Tito", a rapporté BIRN. Son avocat a déclaré qu'il avait enquêté "d'une façon approfondie" sur les tueries et que son client était innocent ; il n'a pas précisé quelles archives ont été utilisées dans ses recherches.

[http://www.balkaninsight.com/en/article/former-croatian-official-indicted-with-post-wwii-killings?utm\\_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter&utm\\_campaign=7595bb7f9](http://www.balkaninsight.com/en/article/former-croatian-official-indicted-with-post-wwii-killings?utm_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter&utm_campaign=7595bb7f9)

République tchèque. John Feffer de l'Institut d'études politiques a publié une interview avec Jan Urban, un leader dissident tchèque avant 1989 et fondateur du Forum civique. Urban a commenté sur la loi de lustration tchèque (la lustration est le processus d'examen des activités des personnes qui postulent pour des emplois spécifiques afin de s'assurer que les personnes qui ont servi l'ancien régime ne soient pas embauchées): « Je pense que la lustration a été l'une des pires méthodes de traitement du passé. D'abord, elle a donné une légitimité aux archives de la police secrète communiste. C'est un peu drôle quand vous déclarez que la police secrète est devenue une organisation criminelle et ensuite que vous utilisez ses archives à des fins de construction de démocratie parlementaire. Il nous a fallu 17 ans pour récupérer les archives de la police secrète de la propriété de l'Etat politique».

<http://www.johnfeffer.com/and-justice-for-all/>

Egypte. Le médecin de l'ancien président Hosni Moubarak a secrètement enregistré ses conversations "sur une période de plusieurs mois cette année", a rapporté le *New York Times*. Les enregistrements "ont été authentifiés... lorsque le médecin... a été convoqué pour témoigner à leur sujet" lors du procès de Moubarak. Ils ont été publiés par le site web du journal *Youm el-Saba*. Moubarak poursuit maintenant le médecin pour l'avoir enregistré.

<http://www.nytimes.com/2013/09/23/world/middleeast/secret-recordings-reveal-mubaraks-frank-views-on-a-range-of-subjects.html?pagewanted=all&r=0> .

Est-ce que les Frères musulmans étaient une menace à la conservation des Archives nationales? Le *New Yorker* a interviewé un certain nombre d'intellectuels égyptiens, dont certains pensaient que la Fraternité voulait nuire aux Archives nationales, mais Kahled Fahmy, professeur d'histoire à l'Université américaine du Caire, estime que la Fraternité n'a pas compris ce que les Archives représentent et que les documents que la Fraternité s'est intéressée à contrôler sont réellement au ministère de l'Intérieur, ce que Fahmy appelle la «vraie menace pour les institutions culturelles telles que les archives et les musées."

<http://www.newyorker.com/online/blogs/newsdesk/2013/09/the-battle-of-the-archives-in-egypt.html>

Géorgie. Plus de 181 heures (144 fichiers) d'enregistrements vidéo secrets obtenue par surveillance illégale ont été détruits, a rapporté *civil.ge*, mais environ 26'000 dossiers d'enregistrements secrets existent encore. En outre, le ministre de l'Intérieur a déclaré qu'il y a « une forte probabilité » que des copies des enregistrements détruits soient en mains privées. Pour le contexte, voir les Nouvelles HRWG 2013-04, 2013-05, 2013-06, 2013-07.

<http://www.civil.ge/eng/article.php?id=26418>; <http://www.rferl.org/content/georgia-illegal-recordings/25096623.html>

Allemagne. Le Bureau central de poursuite des crimes de l'époque nazie de l'Allemagne a annoncé qu'il recommandait que les procureurs locaux ouvrent des enquêtes contre 30 gardes survivants du camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau. Le procureur en chef a dit au *Spiegel*, « Nous effectuons actuellement des recherches dans les archives de la Russie, de la Biélorussie et du Brésil pour trouver d'autres noms d'auteurs possibles ».

<http://www.spiegel.de/international/germany/nazi-murder-germany-may-prosecute-30-former-auschwitz-guards-a-920200.html>

Guatemala. L'International Crisis Group (ICG) a publié un rapport sur le procès de l'ancien dictateur José Efraín Ríos Montt, qui a été condamné en mai, mais dont la condamnation a été annulée par la Cour constitutionnelle. ICG exhorte le gouvernement à accélérer l'appel d'un nouveau procès pour Ríos Montt et poursuivre d'autres que l'on "croit responsables de massacres et autres violations du droit international humanitaire, y compris celles commises par les forces de la guérilla." ICG note: "Grâce à des décennies de travail par les associations de victimes, les enquêteurs des droits de l'homme et les anthropologues médico-légaux, les procureurs pourraient s'inspirer de preuves orales, documentaires et physiques abondantes." Pour le contexte, voir les Nouvelles HRWG 2013-01; 2013-03; 2013-05. <http://www.crisisgroup.org/en/regions/latin->

[america-caribbean/guatemala/050-justice-on-trial-in-guatemala-the-rios-montt-case.aspx?utm\\_source=wu23sept13&utm\\_medium=guatemala-report&utm\\_campaign=wuemail](http://america-caribbean/guatemala/050-justice-on-trial-in-guatemala-the-rios-montt-case.aspx?utm_source=wu23sept13&utm_medium=guatemala-report&utm_campaign=wuemail)

Inde. L'Inde a créé un nouveau programme pour les personnes qui ont quitté le Cachemire pour le Pakistan et qui veulent revenir. Selon le *New York Times*, «une fois qu'un ancien combattant a décidé qu'il veut revenir, sa famille dépose une demande auprès des autorités indiennes. S'il n'y a pas d'accusations selon lesquelles il a attaqué l'Inde ou tué qui que ce soit, la demande est généralement approuvée." Le rapatrié doit "se rendre à la police régulièrement pendant au moins un an." Le ministre en chef de l'État indien du Jammu-et-Cachemire a dit au *Times* qu'obtenir des "documents appropriés" pour les hommes et leurs familles est difficile; un rapatrié a déclaré qu'il n'avait pas obtenu de papiers d'identité qui lui permettraient de trouver du travail.

<http://www.nytimes.com/2013/09/07/world/asia/homesick-militants-are-offered-a-way-back-to-kashmir.html?pagewanted=all&r=0>

Un clip vidéo publié sur Facebook qui, apparemment, a montré le lynchage de deux jeunes hommes a conduit à des émeutes dans la ville de Muzaffarnagar, et au moins 30 personnes ont été tuées. «Un grand nombre» de personnes ont été inculpées dans le cadre de la violence, dont un législateur de l'État dont le compte Facebook a publié le clip, qui était en fait vieux de plusieurs années, a rapporté le *New York Times*.

<http://www.nytimes.com/2013/09/10/world/asia/india-deploys-security-forces-in-uttar-pradesh.html?r=0>

Irlande. La Commission des terres a été mise en place en 1881 "pour faciliter et éventuellement subventionner les transferts de propriété de terres des grands propriétaires aux petits tenanciers"; elle a été abolie en 1992. Ses archives de 1923 à 1992 sont sous la garde du ministère de l'Agriculture, et pour y avoir accès, il faut "une permission écrite individuelle des descendants de tous ceux qui sont impliqués dans les transactions d'origine", explique *l'Irish Times*. Notant qu'à partir de 1922 "la distribution d'achat des terres obligatoire a été profondément politisée", le *Times* demande: "Combien de temps cela peut-il prendre pour décontaminer cette partie de notre histoire?"

<http://www.irishtimes.com/culture/heritage/irish-roots-the-land-commission-s-forbidden-fruit-1.1534764>

Israël. Les vétérans de la guerre du Yom Kippour de 1973 exigent que "les documents d'archives d'Etat non accessibles se rapportant directement ou indirectement à la guerre soient ouverts au public", seul moyen de "prendre la responsabilité de notre histoire", a rapporté le *Jerusalem Post*. Les Archives de l'Etat d'Israël avaient prévu de sortir "les procès-verbaux à partir de 1973 des rencontres du Cabinet et des réunions du Comité ministériel sur les affaires de sécurité nationale" relatifs à la guerre à l'occasion de son 40e anniversaire, mais le bureau du Premier ministre a bloqué la diffusion des archives jusqu'à ce qu'elles aient 50 ans.

<http://www.haaretz.com/news/1.546306> <http://www.jpost.com/Opinion/Op-Ed-Contributors/Do-the-right-thing-Open-all-the-archives-326034>

Kosovo. Fatimir Limaj a été acquitté de l'accusation de crimes de guerre; le juge responsable a déclaré que "la plus grande partie" du journal d'un témoin décédé qui impliquait Limaj avait été

fabriqué. Pour le fond, voir les Nouvelles HRWG 2013-07.

<http://www.reuters.com/article/2013/09/17/us-kosovo-warcrimes-idUSBRE98G0TF20130917>

Malte. Le *Sunday Times* de Malte a déclaré que « les sessions de navigation dans quatre cybercafés différents ont montré une grande quantité de données personnelles laissées par les clients », y compris un "rapport de pathologie d'un patient atteint de cancer du côlon et des photos de seins d'une femme", une demande de permis de travail, un formulaire de visa avec le nom, un certificat de baptême, et plus encore.

<http://www.timesofmalta.com/articles/view/20130915/local/Revealing-all-secrets-of-internet-cafe-computers.486182>

Pakistan. *Reuters* a publié un rapport spécial sur les "disparitions" de personnes liées à un mouvement d'indépendance du Baloutchistan, une grande province pakistanaise frontalière de l'Iran et de l'Afghanistan. En mars, un journaliste baloutche a été enlevé et son corps a été retrouvé en août ; sa sœur a déclaré à *Reuters* que les services de renseignement pakistanais l'avaient fait disparaître. *Reuters* "a soumis un dossier de témoignages liés à la disparition" du journaliste et de deux autres personnes à l'armée, qui a déclaré à *Reuters* "avoir suivi la requête mais ne pas avoir encore été en mesure d'obtenir toutes les informations." Deux semaines après la disparition du journaliste, un groupe d'hommes "a pillé" les bureaux du petit journal où il travaillait comme correcteur, "mis le feu à des fichiers" et pris son ordinateur.

<http://www.reuters.com/article/2013/09/24/us-pakistan-disappearances-specialreport-idUSBRE98N0OA20130924>

Palestine. *Al-Monitor* a rapporté que le Centre palestinien pour la démocratie et la résolution des conflits a enregistré "plus de 400 cas de violences graves contre les femmes" (dont 16 meurtres) au cours de l'année écoulée dans les territoires palestiniens. Un porte-parole de la police affirme que la police s'occupe des cas de violence "si une femme est blessée ou frappée et présente un rapport médical qui le prouve", mais s'il n'y a pas de dommages physiques "la plainte est transférée au département des relations publiques, qui tente de trouver une solution à l'amiable pour le mari et la femme et les empêcher de divorcer." Cela suggère que les archives de la police Palestinienne et les statistiques de la police ne sont pas des sources fiables pour mesurer la violence domestique. <http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2013/09/palestinian-domestic-violence-women-rights.html>

Pérou. L'*Associated Press* a publié un rapport sur la Commission de vérité du Pérou dix ans plus tard. Il a constaté que «peu» de ses recommandations ont été entièrement suivies ; par exemple, «aucune agence d'Etat existe dédiée à la recherche et au catalogage des corps des quelque 15'000 personnes victimes de disparition forcée dans le conflit». Un procureur des droits de l'homme a dit qu'il avait fait 80 demandes de renseignements sur des cas de droits humains au ministère de la Défense "et leur réponse est qu'ils n'ont pas l'information."

<http://www.foxnews.com/world/2013/09/03/unhealed-from-peru-bloody-conflict-are-legion-decade-after-truth-commission/>

Roumanie. Le chef de la prison de Ramnicu Sarat, de 1956 jusqu'en 1963, a été inculpé de génocide, après que l'Institut roumain pour l'investigation des crimes du communisme a pressé

les procureurs de lancer un procès, basé sur les recherches de l'institut, a rapporté le *Telegraph*.  
<http://www.telegraph.co.uk/news/worldnews/europe/romania/10283888/Romanian-Communist-era-prison-chief-charged-with-genocide.html>

Serbie. Un historien à l'Institut serbe pour l'histoire contemporaine, qui est un ancien membre de la commission d'Etat pour trouver les tombes des personnes tuées pendant les premières années du régime communiste (1945 - 1953), explique que la Commission a obtenu les noms et les emplacements des tombes de 52'000 victimes. Il a déclaré à *BIRN*, "les archives ont longtemps été fermées par rapport à ce sujet, vous pouviez trouver quelques documents ici et là, ce qui n'est rien par rapport aux documents qui ont été récemment fournis aux archives de la Serbie par la BIA [Agence d'information de sécurité] et auxquels j'ai pu accéder en tant que membre de la commission." <http://www.balkaninsight.com/en/article/serbia-still-unaware-of-communist-era-crimes>

Afrique du Sud. La commission chargée d'enquêter sur les meurtres de la police de 34 mineurs en grève en 2012 a publié un rapport intérimaire. La commission a déclaré : "nous avons obtenu des documents de la SAPS [South African Police Service] qui étaient supposés ne pas exister ... Nous avons obtenu des documents qui, à notre avis, démontrent que la version des faits [de la police] ... n'est pas la vérité au niveau matériel". *BBC News* a noté que la déclaration "apparaît seulement 10 jours après l'accès aux disques durs d'ordinateur de la police et des documents policiers inédits". La Commission cherche à avoir accès à des disques durs supplémentaires et des documents électroniques. Pour le contexte, voir les Nouvelles *HRWG* 2012-09.  
<http://www.bbc.co.uk/news/world-africa-24164411>

Comme en Palestine, les statistiques de la police d'Afrique du Sud apparaissent aux nouvelles après que les Archives Historiques d'Afrique du Sud ont obtenu par la Loi publique d'accès à l'information "une gamme importante et quelque peu intrigante de statistiques du Service de police sud-africain sur le viol compilées par sexe (2004 à 2012) et des données relatives à la violence publique (2004 -2012)". Ces statistiques doivent être utilisés avec précaution, a noté SAHA.

[http://www.saha.org.za/news/2013/September/release\\_of\\_intriguing\\_statistics\\_on\\_violence\\_by\\_south\\_african\\_police\\_service.htm](http://www.saha.org.za/news/2013/September/release_of_intriguing_statistics_on_violence_by_south_african_police_service.htm)

Suède. La police de Suède a compilé un "registre illégal secret de plus de 4'000 Roms, dont des enfants", qui était accessible à toute la police nationale, a rapporté le *Huffington Post*.

[http://www.huffingtonpost.com/2013/09/23/swedish-roma-list\\_n\\_3975993.html](http://www.huffingtonpost.com/2013/09/23/swedish-roma-list_n_3975993.html)

Royaume-Uni. *Information Age* a rapporté que Big Brother Watch, une ONG, a enquêté sur la pratique du gouvernement de vendre les données à partir de son "registre électoral modifié" et a constaté que les ventes découragent les gens de s'inscrire pour voter.

<http://www.information-age.com/it-management/risk-and-compliance/123457316/sale-of-electoral-data-blight-democracy--pressure-group-claims#sthash.DEMbjHyA.dpuf> ; pour le rapport, voir [http://www.bigbrotherwatch.org.uk/files/reports/democratic\\_value.pdf](http://www.bigbrotherwatch.org.uk/files/reports/democratic_value.pdf)

Plus de la moitié des travailleurs britanniques trouvent secrètement ce que gagnent leurs collègues, selon une étude publiée par Fellowes, un fabricant de broyeurs. Deux cinquièmes

découvrent régulièrement des informations sur les salaires de leurs collègues (44%) et un autre sur cinq (21%) connaissent le salaire annuel de leur patron.

<http://www.heraldonline.com/2013/09/09/5188494/office-papertrails-expose-confidential.html#storylink=cpy>

"Des milliers de documents confidentiels perdus par le Serious Fraud Office ont été retrouvés dans une ferme de cannabis", a rapporté le *Mail Online*. Ils comprenaient l'identité d'un "témoin majeur de l'accusation " dans une affaire de fraude.

<http://www.dailymail.co.uk/news/article-2420169/Witnesss-identities-thousands-documents-lost-anti-fraud-squad-case-BAE-Systems.html>

Royaume-Uni / Irlande du Nord. Une femme a demandé à un juge que les dossiers sur ses 13 années traumatisantes dans un foyer pour enfants et une école de formation soient détruits. Le juge a statué à son encontre, affirmant que le "Health Trust a agi légalement en conservant ses archives" pour une période maximale de 75 ans, a rapporté *BBC News*.

<http://www.bbc.co.uk/news/uk-northern-ireland-24165521>

États-Unis. Aussi concernés et en colère que les gens du monde entier le sont sur le programme de surveillance de la NSA (voir General / Monde ci-dessus), les citoyens américains ont un autre souci: l'Administration de l'US Drug Enforcement a accès aux relevés d'appels téléphoniques des citoyens américains à travers "une énorme base de données AT&T qui contient les fichiers de décennies d'appels téléphoniques - parallèle mais couvrant une période beaucoup plus longue que celle de la National Security Agency, collection très controversée de journaux d'appels téléphoniques". Selon le *New York Times*, les données téléphoniques sont stockées par AT&T, et non par le gouvernement américain, ce qui souligne une fois de plus l'importance des dossiers d'affaires d'une entreprise. <http://www.nytimes.com/2013/09/02/us/drug-agents-use-vast-phone-trove-eclipsing-nsas.html?pagewanted=all& r=0>

Le nombre d'enfants accidentellement tués par balle aux États-Unis est "largement sous-estimé" par la police, a rapporté le *New York Times* après avoir étudié les décès par balles dans huit États. En utilisant les données des certificats de décès accessibles au public "comme guides, avec des centaines de rapports de médecins légistes et de coroners et les dossiers d'enquête de la police", le *York Times* a tenté d'identifier tous les décès accidentels par arme à feu d'un enfant de moins de 14 ans. Il a signalé que " les tirs accidentels surviennent environ deux fois plus souvent que ce que les dossiers indiquent, en raison de particularités dans la façon dont ces décès sont classés par les autorités" (c'est-à-dire si le décès est répertorié comme un accident ou un homicide).

<http://www.nytimes.com/2013/09/29/us/children-and-guns-the-hidden-toll.html?pagewanted=all>

Un responsable d'Halliburton Energy Services Inc. a été inculpé par un tribunal fédéral pour avoir donné l'ordre à deux autres employés de supprimer des données lors de l'examen post-déversement des travaux de Halliburton sur le puits de British Petroleum, qui a déversé d'énormes quantités de pétrole dans le golfe du Mexique en 2010, endommageant les moyens de subsistance de beaucoup de personnes dans la région alors que le pétrole encrassait le rivage.

<http://www.firstcoastnews.com/news/usworld/article/328524/6/Halliburton-manager-charged-with-destroying-evidence->

Etats-Unis / Alabama. Les documents officiels du Commissaire de la Sécurité publique de Birmingham City, Eugene «Bull» Connor (1957-1963), ont été trouvés dans une caserne de pompiers abandonnée. Connor était un adversaire vicieux du mouvement des droits civiques, et ses archives comprennent des "rapports d'arrestation et de bombardement, des télégrammes de groupes sur l'égalité demandant que la violence cesse, des demandes provenant d'églises qui veulent un arrêt des bombardements et des lettres à d'autres services de police demandant des chiens", a rapporté *ABC 33/40*. On ne sait pas comment les archives se sont retrouvées dans une caserne; un "conseil" a conduit à leur découverte et leur transfert vers les archives municipales de la Bibliothèque publique de Birmingham. <http://www.abc3340.com/story/23352734/a-look-into-eugene-bull-connors-files>

### **Publications, conférences**

Le Programme d'études sur l'Holocauste du Western Galilee College, de Yad Vashem et du Ghetto Fighters House a annoncé une troisième conférence internationale et interdisciplinaire et un atelier sur «L'avenir des témoignages de la Shoah», les 25-27 mars 2014 à Akko, Israël. Pour proposer une communication, veuillez envoyer une proposition d'une page et un court CV avant le 20 octobre 2013. [TestimonyConf@wgalil.ac.il](mailto:TestimonyConf@wgalil.ac.il)

Des chercheurs de la Banque mondiale ont compilé et diffusé la «base de données des 50 ans sur les droits juridiques de la femme» pour «suivre les réformes juridiques touchant les droits de propriété et le statut juridique des femmes, à commencer par le droit applicable en 2010 et le suivi des changements rétroactifs jusqu'en 1960». Deux publications utilisant les données ont également été publiées: «50 ans de droits légaux des femmes : Progrès, stagnation ou régression ?» et «50 ans de droits juridiques des femmes : Quel est l'impact de la réforme ?». <http://wbl.worldbank.org/data/timeseries>

\* \* \* \* \*

**Partagez l'information avec nous !** [trudy@trudypeterson.com](mailto:trudy@trudypeterson.com) ou [j.boel@UNESCO.org](mailto:j.boel@UNESCO.org)  
**Pour vous abonner au bulletin, entrez les informations requises sur le formulaire que vous trouverez sur cet URL:** [http://www.unesco.org/archives/hrnews/hrg3\\_042010.php](http://www.unesco.org/archives/hrnews/hrg3_042010.php)

**Les numéros précédents du bulletin se trouvent en ligne sur** <http://www.ica.org/12315/hrwg-newsletter/list-of-hrwg-newsletters.html> et <http://128.121.10.98/coe/main.jsp?smd=2&nid=569829>  
**(Traduction française : Cristina Bianchi)**